



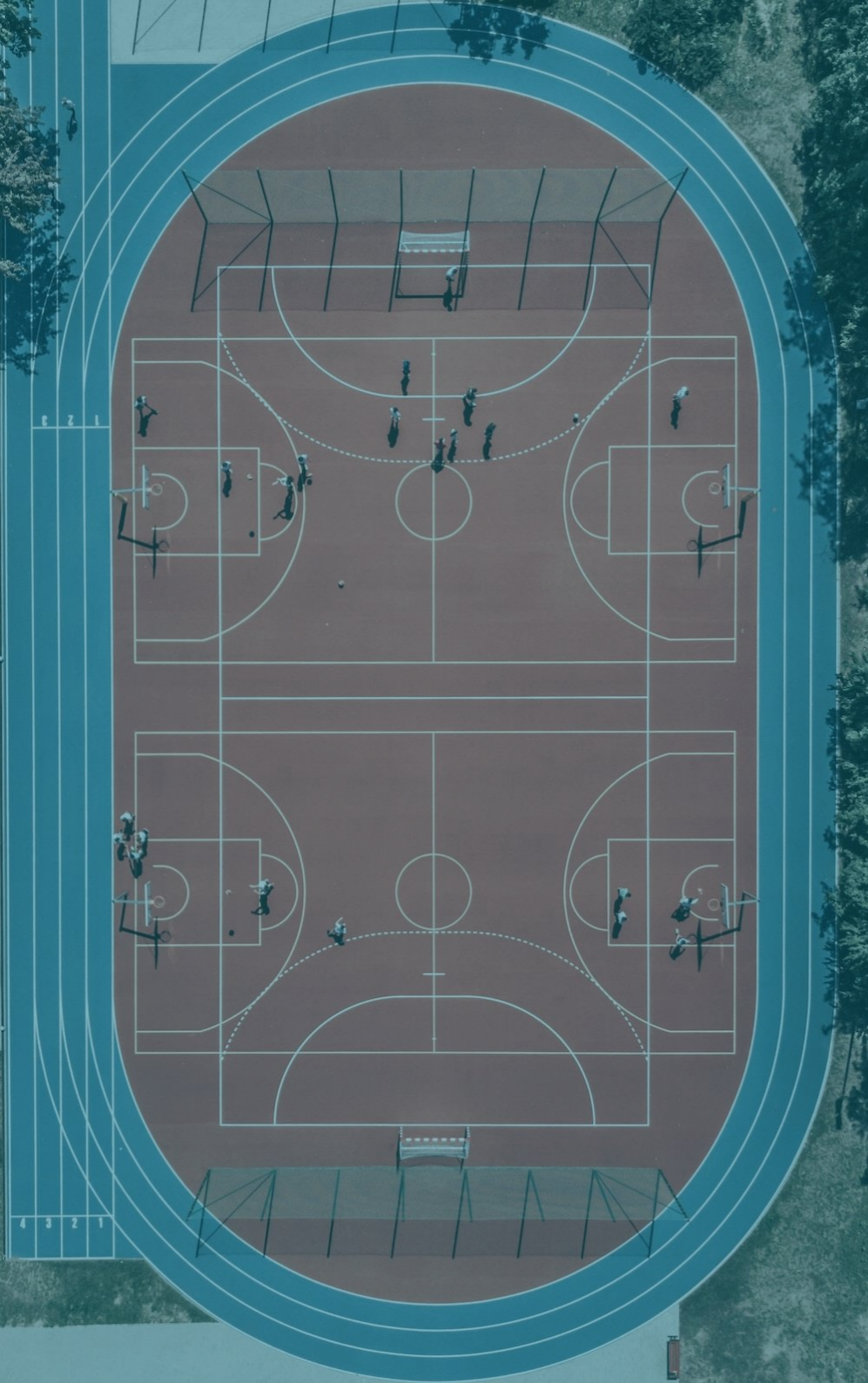
19 MAI 2023

Évaluation de l'expérimentation « 2H supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens »

Rapport d'évaluation final

 **injep**
INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE
ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

pluricitē
GROUPE



1 **Rappel des objectifs de l'évaluation** *P. 3*

2 **Vue synoptique de la collecte évaluative engagée** *P. 8*

3 **Les enseignements généraux de l'évaluation** *P. 13*

4 **Les conclusions de l'évaluation et nos recommandations** *P. 38*



1

Rappel des objectifs de l'évaluation

Contexte de l'expérimentation

Le diagramme logique d'intervention du dispositif

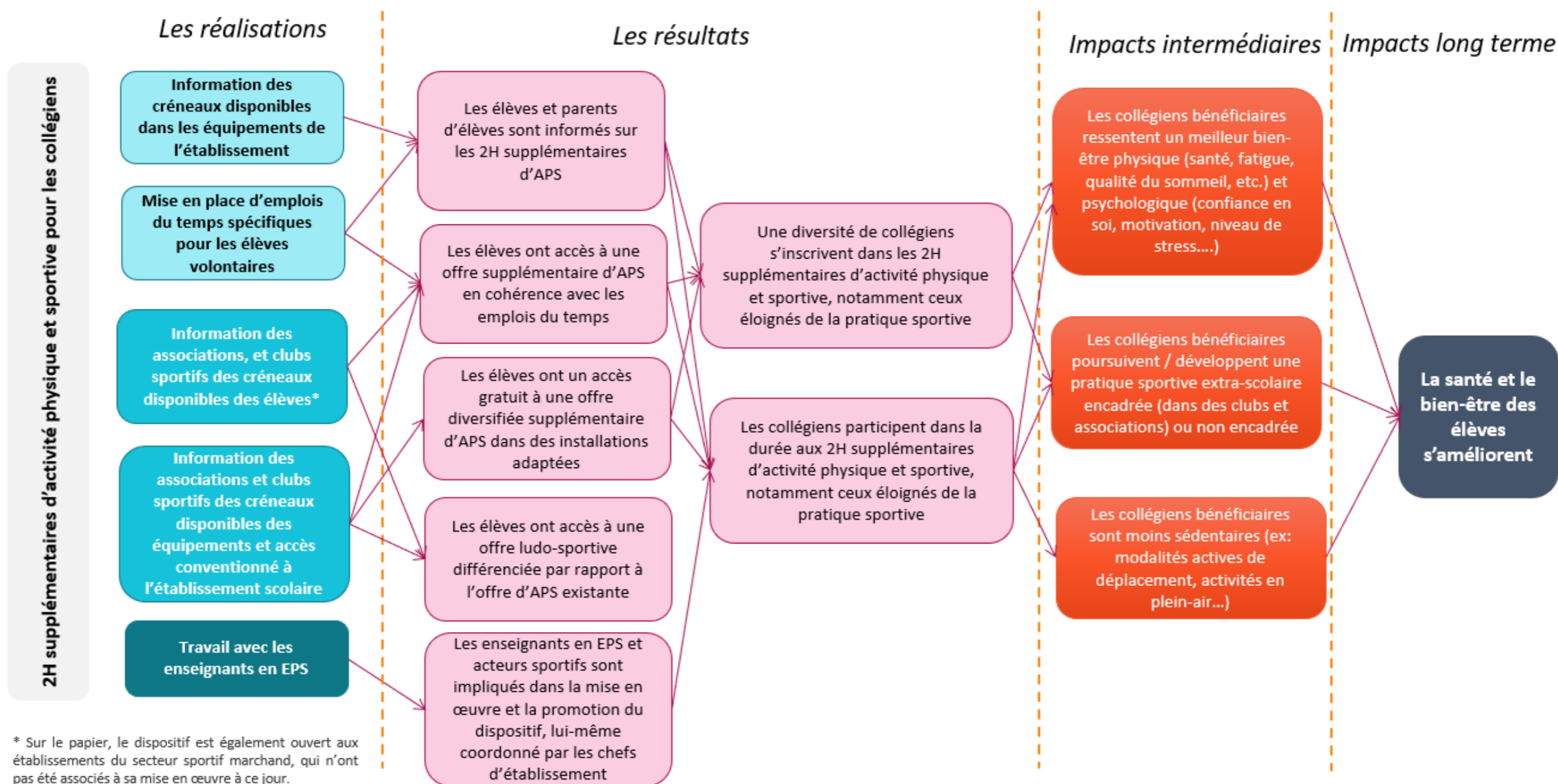
Les enjeux de l'évaluation et les angles d'analyses retenus

+ Le contexte de l'expérimentation du dispositif « 2H supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens »



- Le dispositif part du constat que le taux de participation sportive diminue considérablement à partir de l'adolescence, vers l'âge de 11-12 ans. Plusieurs facteurs expliquent cette tendance : le changement d'établissement, qui entraîne une période d'adaptation difficile et une réorganisation des priorités des élèves, la contrainte de l'emploi du temps scolaire qui laisse moins de temps pour les activités extrascolaires, et une pratique sportive plus intense pendant les cours, ce qui peut dissuader certains élèves de continuer à pratiquer en dehors de l'école. En outre, il existe d'autres causes spécifiques ou profondes qui contribuent à la sédentarité chez certains adolescents et collégiens, telles que la diversification des activités plutôt que la spécialisation, les contraintes financières liées aux adhésions et cotisations, le manque d'offre d'activités de proximité pour certains groupes sociaux, et les effets de la pandémie de COVID-19 sur la participation sportive. Cette diminution de l'activité physique a un impact direct sur la santé des élèves, avec une détérioration de certains indicateurs tels que les habitudes alimentaires, les performances physiques, le temps passé devant les écrans et le niveau de sédentarité.
- L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), rattaché au ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, a lancé une expérimentation intitulée "2H supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens" dans 167 collèges volontaires en France. Cette expérimentation vise à permettre aux 80 000 collégiens concernés, en ciblant principalement ceux les plus éloignés de la pratique d'activité physique et sportive, d'accéder à une offre de pratique sportive plus large, en complément de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) et de l'association sportive (AS) des établissements.

+ Le diagramme logique d'intervention du dispositif construit au démarrage de la mission



+ Les enjeux de l'évaluation et les angles d'analyses retenus lors du cadrage de la mission

L'évaluation du dispositif expérimental regroupe 2 volets : un questionnaire réalisé par l'INJEP administré auprès des collègues expérimentateurs ; une enquête qualitative portée par Pluricité au travers d'investigations de terrain auprès d'un échantillon de collègues volontaires.

3 angles d'analyses devront être au cœur des investigations de terrain. Tous doivent être confrontés au regard des équipes éducatives des collèges expérimentateurs, aux opérateurs du dispositif, et aux collégiens directement.



L'évaluation s'articulera également avec d'autres travaux d'études qui accompagneront l'essai et la montée en charge du dispositif :

- **L'enquête pilotée par la DS et la DGESCO** portant sur les publics volontaires, les lieux, les temps de transports, les créneaux, et le nombre d'activités avec des structures partenaires proposées par les collèges.
- **L'enquête de l'IGESR** proposant une première vue d'ensemble des éléments facilitants en termes de mobilisation des professeurs, et des élèves et de la pertinence du modèle des financements. C'est eux qui vont interroger les chefs d'établissements.

+ Le référentiel d'évaluation prenant en considération les différents angles d'analyses retenus par les différentes entités qui pilotent l'expérimentation ...

	LES QUESTIONS D'ÉVALUATION	LES CRITÈRES D'ÉVALUATION
EFFICACITÉ	Q.1 Dans quelle mesure l'expérimentation « 2H supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collèges » réussit-elle à toucher une diversité de collégiens, notamment ceux les plus éloignés de la pratique sportive ? Peut-on identifier des profils de collégiens, modalités de mise en œuvre et contextes particulièrement favorables ?	<p>C.1.1 Le contenu de l'offre d'APS supplémentaires, les modalités d'encadrement, les horaires, les lieux retenus, dans le cadre de l'expérimentation ont conduit une grande diversité de collégiens à souscrire au dispositif et poursuivre dans la durée</p> <p>C.1.2 Les modalités de pratiques sportives sélectionnées (ludique, non-compétitive, individuelle ou collective, équipements et outils dédiés...) dans le cadre de l'expérimentation sont véritablement innovantes et adaptées aux besoins des collégiens les plus éloignés de la pratique sportive.</p> <p>C.1.3 La communication relative à l'expérimentation a suscité l'adhésion des publics ciblés ainsi que leurs familles</p> <p>C.1.4 Les aménagements scolaires effectués au sein des établissements scolaires ont effectivement facilité l'implication des volontaires</p>
IMPACT	Q.2 Dans quelle mesure la pratique sportive supplémentaire permise au travers du dispositif contribue-t-elle à l'amélioration du bien-être physique et psychologique des élèves bénéficiaires ?	<p>C.2.1 Les 2H supplémentaires d'APS ont, pour les collégiens bénéficiaires, un impact positif sur leur bien-être physique (santé, fatigue, qualité du sommeil, etc.) et psychologique (confiance en soi, motivation, niveau de stress...)</p> <p>C.2.2 Les élèves éloignés du sport retrouvent une activité sportive grâce au dispositif et la poursuivent dans la durée</p> <p>C.2.3 Les élèves présentent de meilleurs résultats scolaires et/ou comportementaux depuis la mise en place du dispositif</p> <p>C.2.4 Les 2H supplémentaires d'APS ont un impact positif sur la sociabilisation des élèves, ces derniers ayant pu développer, renforcer et consolider les liens avec d'autres collégiens via le dispositif expérimental</p> <p>C.2.5 La souscription au dispositif contribue à prévenir des risques de décrochage et amenuise les risques de harcèlement scolaire</p>
PÉRENNISATION	Q.3 Quelles sont les conditions nécessaires à la pérennisation et à la transférabilité des « 2H supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens » ?	<p>C.3.1 Les besoins des publics cibles en termes de bien-être physique et moral et de modalités ont été clairement identifiés et pris en compte dans le contenu de l'offre</p> <p>C.3.2 Les acteurs impliqués dans l'expérimentation (établissements, associations sportives ou d'éducation populaire, clubs de sport marchands, autres acteurs territoriaux...) sont garantis une continuité éducative attractive pour les élèves éloignés de la pratique sportives</p> <p>C.3.3 Les moyens de communication déployés facilitent la connaissance du dispositif par les collégiens et l'implication de leurs familles</p> <p>C.3.4 Les mesures d'information et de soutien des élèves envisagées par les établissements scolaires favorisent l'accès des élèves volontaires au dispositif et leur conviennent</p> <p>C.3.3 Le modèle d'encadrement proposé garantit la sécurité morale et physique des élèves par la mobilisation d'acteurs formés</p>



2

Vue synoptique de la collecte évaluative engagée

Le calendrier de la mission d'évaluation

Les 3 collèges concernés par l'évaluation

Les entretiens réalisés avec différents types de collégiens

Les entretiens réalisés avec les professionnels mobilisés sur le dispositif

Le calendrier de la mission d'évaluation

2 MOIS DE MISSION



Les 3 collèges expérimentateurs, au cœur des investigations



- **Contexte d'établissement** : un collège rural de petite taille avec une forte place à l'interconnaissance des élèves, sans fortes difficultés éducatives, organisé autour de sections sportives et d'une association sportive particulièrement dynamiques.
- **Caractéristiques territoriales** : une topographie propice aux sports de pleine nature, figurant pleinement dans la culture locale d'un territoire de « champions » de sports d'hiver.
- **Dynamisme du tissu sportif local** : en berne par manque de ressources bénévoles et d'infrastructures disponibles, réellement mis en danger par la pandémie de COVID19.
- **Motif de l'expérimentation** : faire pleinement adhérer à la dynamique sportive du territoire, les quelques élèves en marge de toutes formes de pratiques d'APS.
- **Publics ciblés** : les jeunes filles, en situation de surpoids pondéral n'ayant pas de pratiques sportives.



- **Contexte d'établissement** : un collège rural de petite taille où la pratique sportive est assez répandue, avec une AS fédératrice et une option dédiée à l'activité physique de pleine nature.
- **Caractéristiques territoriales** : un établissement distant des lieux d'habitation de ses élèves, qui dispose de son propre gymnase multisports et proche d'espaces propices aux sports de pleine nature, nautiques et équestres.
- **Dynamisme du tissu sportif local** : plutôt dynamique et en lien étroit avec les équipes pédagogiques du collège, dont certains encadrants sportifs sont également professeurs d'EPS.
- **Motif de l'expérimentation** : une volonté sous-jacente de développer un dispositif de sport-santé mixant les élèves valides et ceux en situation de handicap.
- **Publics ciblés** : un dispositif ouvert sur la base d'une participation « à la carte » qui cible toutefois les publics les moins sportifs et ayant des problématiques de santé.



- **Contexte d'établissement** : un établissement du réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) situé en proximité directe du QPV « Les Moulins » à Nice, dont il est le collège de secteur.
- **Caractéristiques territoriales** : un environnement urbain en proximité directe d'équipements municipaux. Le quartier est en tension sécuritaire, rendant complexe l'accès à l'espace public pour des enfants et jeunes dont l'oisiveté est inéluctablement renforcée.
- **Dynamisme du tissu sportif local** : forte prédominance du football et du basket, des pratiques très répandues au sein de clubs du territoire, mais aussi sur les espaces de pratiques en libre accès.
- **Motif de l'expérimentation** : donner le goût des APS aux publics qui en sont éloignés en proposant une offre ludique et récréative différente du sport scolaire.
- **Publics ciblés** : les jeunes avec des problématiques psychosociales (manque de confiance en soi, phobie scolaire, isolement) et/ou en situation de décrochage scolaire.



Les 73 **collégiens** rencontrés *en individuel ou en collectif*

Afin d'identifier les motifs d'adhésion et de non adhésion, de comprendre les perceptions du dispositif par les jeunes, mais également pour poser les jalons d'une offre qui correspondrait davantage aux besoins et attentes exprimés par les collégiens ciblés par le dispositif, la stratégie de collecte prévoyait de rencontrer 3 types de collégiens :

- Les collégiens **volontaires**, qui participent encore aux APS programmées.
- Les collégiens **décrocheurs**, qui ont participé aux APS programmées mais qui s'y sont désintéressés.
- Les collégiens **non-recourants**, qui n'ont jamais participé aux APS programmées et qui n'y ont pas porté d'intérêt.

21 
collégiens **volontaires**

23 
collégiens **décrocheurs**

29 
collégiens **non-recourants**

Les 10 **acteurs**
éducatifs
rencontrés

Les 5 **coordinateurs**
éducatifs rencontrés

3 chefs d'établissement
3 professeurs d'EPS
1 infirmière



Les 3 **encadrants**
sportifs rencontrés

1 coach de handball
1 coach d'athlétisme
1 coach de softball/baseball



Les 2 **parents**
d'élève rencontrés

2 mères d'élèves





3

Les enseignements généraux de l'évaluation

- 1 – Regard d'étonnement des équipes éducatives sur le dispositif expérimental
- 2 – Zoom sur la perception initiale du dispositif par les collégiens
- 3 – Analyse des publics touchés par le dispositif expérimental
- 4 – Niveau d'adéquation entre les APS proposées et les aspirations des collégiens
- 5 – Recensement des 1^{ers} points d'impact du dispositif sur les collégiens volontaires

1

Regard d'étonnement
des équipes
éducatives sur le
dispositif expérimental



+ Une levée de boucliers des équipes d'EPS qui précède une lecture enthousiaste du dispositif, une fois ses atouts compris et exploités

+ **Pour bon nombre d'enseignants d'EPS, y compris au sein des établissements expérimentateurs, une défiance vis-à-vis du dispositif a pu être exprimée à la publication de la circulaire ministérielle.** En question, la crainte d'un modèle d'enseignement de l'EPS délégué aux associations sportives. Si cette première lecture du dispositif a systématiquement pu être dépassée au sein des collègues expérimentateurs, cette situation initiale a pu freiner l'installation et la mise en place des activités au sein des établissements scolaires. En outre, ont pu être regrettés au lancement du dispositif expérimental :

- *L'absence de temps de co-construction des objectifs éducatifs des activités ;*
- *Le manque d'enseignants d'EPS volontaires pour coordonner, faire vivre et suivre l'implémentation du dispositif ;*
- *La rareté des temps de bilan, entre enseignants d'EPS et opérateurs du dispositif ou encore entre enseignants et collégiens volontaires ;*

« Notre crainte, c'est que le dispositif soit un marche pied à un modèle d'externalisation de l'enseignement de l'EPS. On a pas vocation à faire intervenir des externes pour faire ce que les profs d'EPS font déjà... » Entretien avec un enseignant d'EPS

+ **Après les doutes levés sur les finalités et objectifs du dispositif, les équipes éducatives engagées au sein de l'expérimentation ont pu identifier des opportunités éducatives sur lesquelles capitaliser, motivant leur engagement dans le processus d'expérimentation.** Parmi elles ont été remontées :

- *La possibilité de travailler en « effectifs réduits » et ainsi faire profiter les volontaires de temps de pratique plus conséquent qu'en EPS.*
- *L'adaptation des activités et de l'encadrement aux besoins des collégiens peu ou pas sportifs, souvent en retraits lors des cours d'EPS et absents des activités de l'AS.*
- *L'opportunité de désengorger les temps d'aide au devoir, ou de permanence, concomitants à la programmation du dispositif dans certains établissements expérimentateurs.*
- *La création d'un sas de « décompression » pour les élèves en fin de semaine ; lorsque la tension monte et que les problématiques comportementales se manifestent au sein des établissements scolaires.*



+ Un besoin d'enracinement des finalités du dispositif aux enjeux éducatifs des établissements scolaires, pour renforcer sa plus-value et sa complémentarité au sport scolaire

- + Afin de poursuivre le double objectif 1/de répondre à des problématiques éducatives multiples et spécifiques à chaque établissement scolaire selon son contexte local, 2/d'éviter toute redondance ou rapport de concurrence avec l'offre de sport scolaire préexistante au sein des collèges, le dispositif « 2H supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens » est mobilisé de manière modulable autant que de besoin, pour offrir des réponses spécifiques aux besoins d'appui éducatifs -par le sport- identifiés par les établissements scolaires.

« En s'enfermant sur la circulaire, on rate des incidences positives du dispositif en matière d'appui à l'éducation de nos jeunes, de lutte contre le décrochage, de prévention des problématiques comportementales. Il est impératif de donner de la liberté aux équipes éducatives afin d'affiner les objectifs du dispositif et les faire raisonner avec les enjeux d'établissements» **Entretien avec un chef d'établissement**

- + Ainsi, en complément des objectifs sanitaires et hygiéniques assignés au dispositif, la nécessité de construire l'offre d'activité de manière à répondre aux enjeux de :

- Prévention des violences verbales et non verbales des collégiens (*gestion des émotions, traitement pacifique des conflits...*)
- Développement des compétences psychosociales des collégiens (*confiance en soi, sociabilisation...*)
- Aide aux apprentissages scolaires des décrocheurs (*concentration, écoute, respect des règles...*).

« À notre niveau, nous ne pouvons envisager un dispositif en une seule réponse aux besoins de santé de nos élèves. Pour beaucoup, il est question de prévention de la violence ou de travail sur l'estime de soi. C'est pourquoi nous avons souhaité certaines activités qui permettraient, plus que d'autres, de travailler à ces enjeux spécifiques » **Entretien avec une Infirmière**





Zoom sur la
perception initiale du
dispositif par les
collégiens



LA PERCEPTION INITIALE DU DISPOSITIF PAR LES COLLÉGIENS

Une offre de découverte, pour se familiariser à de nouvelles disciplines et peu à peu progresser...


50%

Une offre récréative, organisée autour du plaisir et du jeu, pour s'amuser et faire des rencontres...

35%

Une offre compétitive, disciplinaire, pour les sportifs qui souhaitent faire de la compétition...

15%



La perception initiale du dispositif par les collégiens rencontrés dans le cadre de l'évaluation **est étroitement liée aux différentes techniques de communication** employées par les établissements expérimentateurs.

En outre, **selon que la promotion des activités ait été réalisée par les équipes éducatives des collèges / par les encadrants sportifs des associations et clubs mobilisés / ou encore par les élèves directement (lorsqu'ils ont déjà participé aux activités), la perception du dispositif par les élèves a varié significativement.**

+ La perception d'une « offre - découverte » induite par la communication institutionnelle des équipes éducatives



+ Les outils de communication utilisés par les établissements scolaires ont été généralement concentrés autour :

- **Des temps d'échanges formels et informels qu'offrent le temps scolaire** : avec des points de passage au sein des différentes classes, généralement en compagnie des associations sportives partenaires, ou encore via des annonces sonores lors des temps de récréation pour faire connaître le dispositif, favoriser la participation du plus grand nombre, rappeler l'opportunité de pratiques additionnelles durant toute l'année scolaire.

« Le passage en classe devait permettre une 1^{ère} rencontre avec les encadrants sportifs, les annonces en récréation devaient permettre des rappels aux intéressés, puis PRONOTE était un canal pour informer et mobiliser les parents autour du dispositif. Sur ce dernier point, on a eu aucun retour. » **Entretien avec un Chef d'établissement**

- **Des outils de communication repérés et utilisés par les élèves et leurs parents** : au travers de publications officielles inscrites aux carnets de correspondance ou directement sur l'application PRONOTE.

+ La communication « ouverte » à l'échelle de l'ensemble des collégiens de l'établissement a pu rendre le dispositif plus « universel » que « spécifique ». Ainsi, les collégiens ont généralement identifié l'offre d'APS additionnelle **comme une opportunité de découvrir de nouvelles pratiques**, semblable à d'autres offres préexistantes à l'échelle de l'établissement.

- Pour les élèves, comme pour certains professeurs des équipes éducatives des établissements expérimentateurs, **la délimitation entre l'offre du dispositif et celle de l'AS, voire celle des cours d'EPS a été relativement floue lors de la mise en place des activités.**

« Pour moi c'était comme l'AS, aucune raison d'y participer, car l'AS ne m'intéresse déjà pas. » **Élève non volontaire**

« En théorie l'AS doit fournir une proposition sportive d'initiation et de découverte, mais les objectifs assignés au fil des années deviennent et sont la compétition et les rencontres intercollège. Il y a donc finalement peu de place pour les élèves désireux d'une offre différente, servant la sociabilisation, et avec moins de contraintes... C'est en cela qu'on s'est saisi du dispositif, pour faire du sport-divertissement, du sport-plaisir, sans pression de note ou de valorisation de compétences disciplinaires... » **Entretien un Chef d'établissement**

+ Finalement, dans ces cas de figure, le dispositif a pu être perçu comme un prolongement du sport scolaire au collège. Pour les élèves, le dispositif expérimental relevait d'une offre « traditionnelle », sans marqueur « différenciant » véritablement perceptible au stade de la présentation du dispositif. Assez logiquement, les férus de sport ont observé une opportunité de pratique nouvelle, tandis que les non pratiquants sportifs n'ont pas consacré une forte attention à la nouvelle proposition sportive permise par le dispositif.

« Je fais du sport tout le temps, j'adore ça. J'avais jamais fait de handball, donc j'ai trouvé ça super pour m'initier » **Élève décrocheur**

« En voyant tous les camarades sportifs se porter volontaires, j'ai pas du tout eu envie de me retrouver dans une sorte de cours d'EPS bis. Moi la compétition c'est pas pour moi. Le sport en collectif ça m'effraie ! » **Entretien avec un élève non-recourant**

+ La perception d'une « offre - récréative » permise par la communication par les « pairs », assurant une retranscription fidèle des caractéristiques de l'offre du dispositif



- + Pour plusieurs élèves, les témoignages de camarades ont pu être une source d'information déterminante dans leur compréhension des finalités du dispositif et de la vocation des APS proposées à l'échelle de leur établissement. En effet, plusieurs élèves ont pu admettre s'être fait une représentation erronée des activités avant que des élèves volontaires aient pu leur partager leur expérience de participation au dispositif.

« Quand il m'a dit comment ça se passait, je lui ai dit : A bon c'est pas de la compétition et plutôt fait pour les non-sportifs du collège ? Ça m'a tout de suite donné envie de tester le dispositif. J'avais vraiment une tout autre image des activités que celle que m'a donnée ma copine ! » Entretien avec un.e élève volontaire

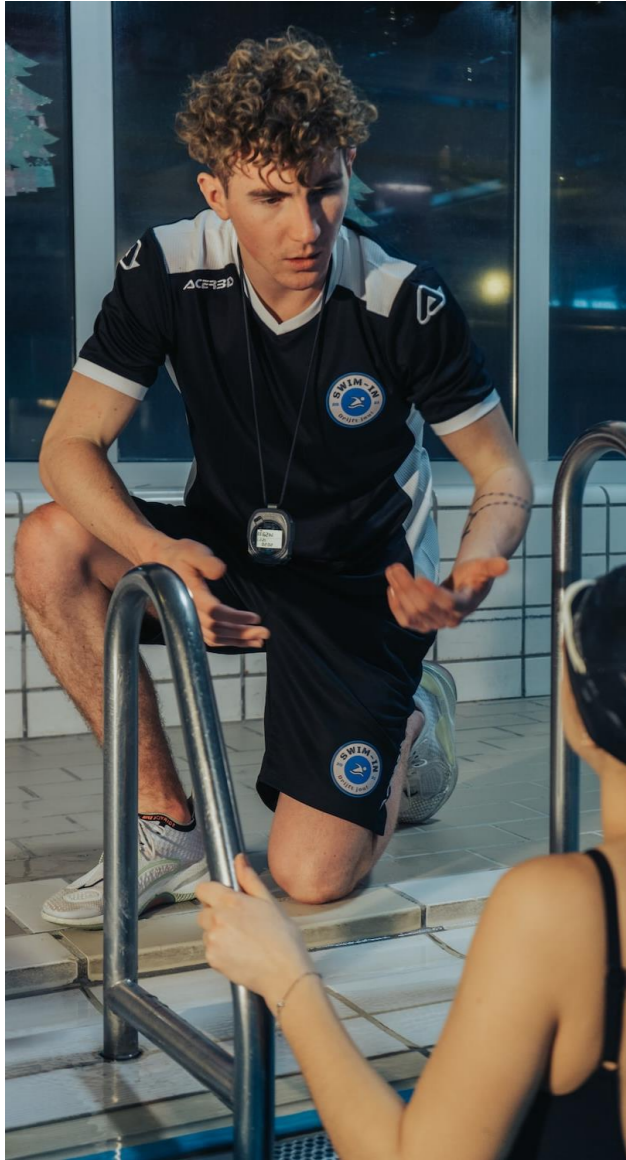
- + Pour les élèves présentant des vulnérabilités éducatives, l'obtention d'une information par des pairs (camarades de classe ou amis au sein de l'établissement) en renforce la robustesse. Pour le dispositif sportif expérimental, souvent éloigné des activités que ces publics apprécient, la valorisation des activités par des élèves avec qui ils entretiennent de bonnes relations fait office de caution qualité de l'offre proposée. Par ce biais, les publics vulnérables ont plus de chance de souscrire aux activités, et ce, indépendamment des disciplines mises en œuvre.

« Quand on m'a parlé du dispositif au sein du collège, par l'infirmière puis le professeur d'EPS, ça ne m'a pas donné envie. Pour moi c'est du sport, c'est pas ce que j'aime faire, et c'est pas là où je suis à l'aise. Finalement, quand mes copines m'en ont parlé et m'ont expliqué comment ça se passait réellement, ça m'a donné envie d'essayer. C'est après 1 ou 2 séances que j'ai vraiment pris plaisir et que j'ai décidé de revenir à chaque fois ! » Entretien avec un.e élève volontaire

- + À l'inverse, certains élèves ne vont pas identifier les spécificités de l'offre expérimentale construite spécialement pour eux. L'aspect récréatif est peu perçu ou omis. Tout simplement, car le relai d'information transite parfois par un membre de l'équipe éducative qui incarne une offre « conventionnelle », « traditionnelle, ou « institutionnelle », et ne se projettent pas sur des activités informelles, ludiques, décorrélées d'objectifs académiques ou compétitifs.

« Moi je connais que le sport où on doit être le meilleur. Que ce soit en EPS ou à l'AS, y a jamais de place pour les mauvais, y en a que pour les plus forts qui se permettent de nous engueuler, nous crier dessus. Le sport ça dégénère toujours, je déteste l'ambiance. Quand on m'a présenté le dispositif, j'imaginais que c'était comme l'EPS ou l'AS. » Entretien avec un élève non-recourant

+ La perception d'une « offre - compétitive » liée à la promotion des activités associatives par les partenaires sportifs durant les temps de classe des collégiens



- + **Les clubs sportifs partenaires ont parfois eu l'occasion de faire la promotion directe de leur activité auprès des cohortes de collégiens des établissements volontaires.** Généralement les encadrants sportifs mobilisés ont conçu une offre spécifique, différente de celle qu'ils proposent au sein de leurs clubs sportifs respectifs. Les activités physiques sont tournées tantôt vers l'initiation, vers l'amusement, ou encore vers de l'occupationnel, mais jamais vers la compétition sportive.
- + **Malgré cet effort d'adaptation pédagogique des intervenants sportifs extérieurs,** les élèves n'ont pas toujours pu saisir les ajustements apportés aux activités, et ont donc rarement perçu (*au stade la promotion du dispositif*) les éléments différenciant le dispositif expérimental, d'une offre sportive traditionnelle de club. En d'autres termes, plusieurs collégiens ont insisté sur l'absence de lisibilité des différences entre l'offre sportive du dispositif et celle pouvant être observée en club sur du temps extrascolaire.
- + **Cette confusion des offres a notamment pu être entretenue dès la genèse du projet par :**
 - La présentation (*trop précoce*) de « passerelles » entre le dispositif et les clubs partenaires, qui ont tendance à conforter les élèves peu ou pas sportifs, dans leur vision d'une offre tournée vers la compétition et élitiste, comprenant le dispositif comme un sas de détection de « jeunes talents »
« J'ai tout de suite compris qu'on allait faire du basketball comme si on était en club, moi ça m'intéresse pas vraiment. » Entretien avec un élève non-recourant
« Mes parents m'ont déjà inscrit en club, j'aimais pas du tout l'ambiance. Dès que je progressais, ça devenait de la compétition. Là quand on expliquait que ça pouvait permettre de faire du sport en club, j'ai perdu l'intérêt... » Entretien avec un élève non-recourant
 - Le nom donné au dispositif au sein des établissements scolaires, nourrissant une confusion entre l'offre expérimentale et le sport scolaire, impliquant de séduire les « sportifs » du collège, tout en dissuadant ceux les moins à l'aise avec les APS de l'établissement scolaire.
« On m'a parlé d'EPS +, je me suis dit que c'était exactement comme l'EPS, mais pour en faire plus. J'aime pas trop l'EPS, donc j'aime pas trop l'EPS plus » Entretien avec un élève non-recourant

+ L'inventaire des motifs d'adhésion ou de rejet de l'offre d'activité physique et sportive additionnelle, évoqués par les élèves

“

« Je me suis dit, c'est ça où je vais m'ennuyer dès que j'aurais terminé mes devoirs. Alors pourquoi pas ! »

Entretien avec un élève volontaire

« Trop pénible ! On faisait les mêmes exercices tout le temps, on n'avait pas beaucoup de matchs. Moi je voulais m'amuser, au final c'était un vrai cours de sport. »

Entretien avec un élève décrocheur

« J'aime m'amuser, discuter avec mes amis, pouvoir regarder mon téléphone, faire des activités en extérieur et sans prise de tête.

L'inverse du sport en fait ! » **Entretien avec un élève non-recourant**

”

MOTIFS D'ADHÉSION ET DE FIDÉLISATION AU DISPOSITIF

1- L'ATTRAIT SPORTIF INITIAL

- Des pratiquants réguliers, que ce soit à l'école ou en dehors

2- LA PORTÉE OCCUPATIONNELLE DES ACTIVITÉS

- Les séances sportives sont attractives dès lors qu'il n'y a pas d'autres activités possibles.
- Les internes des établissements peuvent combler une sensation de vide.

3-LA DIMENSIONS SOCIABILISANTE

- Lorsque les séances sont intergénérationnelles, interclasses, intersexes.
- Lorsque les séances sont ludiques, davantage tournées sur le jeu sportif que l'initiation disciplinaire

MOTIFS DE REJET OU D'ABANDON DU DISPOSITIF

1- LE SUPPORT SPORTIF (rejet)

- La représentation élitiste et compétitive du sport.
- La crainte de subir le regard des autres, notamment des sportifs avérés.
- L'aversion à l'effort physique.

2- LE CADRE « INSTITUTIONNEL »

- Les règles des encadrants, et le manque de liberté des entraînements sportifs.
- La réalisation d'activités au sein des infrastructures scolaires ou associatives.

3-LA MONOTONIE DES ACTIVITÉS

- La répétition des séances.
- La tentation d'activités concurrentes, hors dispositif.



Analyse des publics
touchés par le
dispositif expérimental



+ Rappel des publics ciblés pour le dispositif expérimental, par sa circulaire et les équipes éducatives des établissements scolaires expérimentateurs



Publics visés par la circulaire →

LES COLLÉGIENS ÉLOIGNÉS DE TOUTE FORME D'APS PRÉSENTANT DES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ

Publics spécifiques visés par les équipes éducatives des collèges →

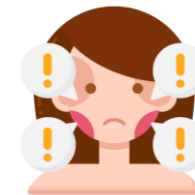
LES PUBLICS FÉMININS DU COLLÈGE



LES COLLÉGIENS EN SITUATION DE HANDICAP



LES COLLÉGIENS AUX PROBLÉMATIQUES SOCIOÉDUCATIVES



+ Les méthodes de détection des élèves utilisées par les collèges expérimentateurs, pour faciliter la participation des publics ciblés

LA LIBRE ADHÉSION

Permise par l'ouverture du dispositif à tous les collégiens, indépendamment de leur profil sportif initial.

01

+ **L'ouverture du dispositif à tous les collégiens a été une méthode de sélection (ou de non-sélection) pragmatique. Les établissements scolaires concernés ont souhaité faire valoir la notion de « volontariat » pour s'assurer de l'adhésion des publics participants.** Dans ces cas de figure, les publics ont souscrit aux activités selon leur affinité avec la nature de l'offre proposée.

- Ex. A Saint-Savinien, les élèves ont sélectionné « à la carte » les activités, souvent selon leur affinité initiale avec les disciplines proposées. Ainsi, les footballeurs se dirigeaient vers le foot, les judokas vers le judo, etc. Avec cette stratégie de non-sélection, les non sportifs se sont naturellement mis en retrait des APS, qui d'apparence étaient pensés pour les publics déjà pratiquants.

+ **La sélection des publics ciblés par les équipes éducatives a été réalisée lors de concertation mêlant chef d'établissement, professeurs d'EPS et infirmière scolaire.** Grâce à ce travail, les publics ciblés par les équipes éducatives ont tous eu l'opportunité de se voir présenter individuellement le dispositif expérimental. Cette méthode a donc permis de réduire le risque de dispersion de l'information au sein de l'établissement scolaire. Pour autant, l'adhésion des élèves concernés est restée très dépendante 1/de la qualité de la relation élève et acteur éducatif, et 2/de la manière dont les activités ont pu être présentées.

- + Ex. A Jules Romains, une trentaine d'élèves au profil spécifique ont été ciblés à l'échelle de l'établissement. Si pour certains d'entre eux l'adhésion aux activités a seulement été conditionnée à la relation de confiance entretenue avec les acteurs éducatifs leur ayant présenté le dispositif, plusieurs ont porté attention à la manière dont le dispositif a été exposé. Dans ce cas précis, l'appellation utilisée « EPS + » a pu être dissuasive pour certains élèves.

+ **Le recensement des souhaits/envies des élèves via Pronote a permis à l'offre de facilement trouver son public puisque l'offre a été une émanation directe des envies exprimées par les élèves.** Néanmoins les souhaits des publics « cibles » du dispositif n'ont pas toujours été retenus, les établissements privilégiant les envies majoritairement exprimées par les collégiens (généralement les envies des publics déjà sportifs...).

- Ex. A Beaufort, un sondage a permis de structurer le dispositif autour de sports « collectifs », largement plébiscités par une majorité d'élèves. Néanmoins, parmi les votants ne figuraient pas seulement « les publics éloignés de la pratique sportive » ciblés par les équipes éducatives. La consultation trop large des élèves a sans doute dilué les résultats du sondage concernant les publics cibles du dispositif..

02

LA SÉLECTION DE PUBLICS SPÉCIFIQUES

Sur la base de besoins éducatifs ou sanitaires identifiés par les équipes du collège.

L'AUTO-PRESCRIPTION

Rendue possible par une offre construite autour des envies exprimées par une majorité d'élèves.

03

+ Les difficultés rencontrées pour toucher les publics ciblés pour le dispositif

LE BEAUFORTAIN - BEAUFORT

ROBERT CELLERIER – ST-SAVINIEN

JULES ROMAINS - NICE

LES COLLÉGIENS ÉLOIGNÉS DE TOUTE FORME D'APS PRÉSENTANT DES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ

LES PUBLICS FÉMININS DU
COLLÈGE

PROBLÉMATIQUE 1 : Les cohortes de pratique mixtes

Les jeunes filles de l'établissement sont généralement plus en retrait des activités sportives du collège que les garçons. En cause, la présence des garçons de leur âge, taquins et moqueurs. Leur présence est un frein à la participation des jeunes filles moins à l'aise sportivement, moins en confiance avec leurs aptitudes physiques ou même avec leur corps.

De fait, à Beaufort, il a été particulièrement difficile de toucher les publics féminins les plus éloignés de la pratique, notamment ceux présentant des problématiques de surpoids ou d'obésité, notamment car la pratique sportive en mixité les places dans une situation inconfortable et/ou d'échec.

LES COLLÉGIENS EN SITUATION
DE HANDICAP

PROBLÉMATIQUE 2 : L'hétérogénéité des besoins d'encadrement des publics

La présence de jeunes rattachés à un institut médicoéducatif était l'occasion de travailler à l'inclusion des publics en situation de handicap par le sport. Malgré cette ambition initiale, le dispositif s'est heurté à des incompatibilités d'emploi du temps, mais aussi, et surtout à la diversité des besoins d'encadrement des publics.

En outre, les activités sportives proposées n'avaient pas toujours un corollaire adaptable à tous les publics. Certaines d'entre elles nécessitant même du matériel coûteux ou des compétences d'encadrement spécifique qui ont rendu la participation des publics en situation de handicap plus complexe.

LES COLLÉGIENS AYANT DES
PROBLÉMATIQUES SOCIOÉDUCATIVES

PROBLÉMATIQUE 3 : La non affiliation aux encadrants sportifs

Pour les publics en proie à du décrochage scolaire, en difficulté éducative, ou présentant des problématiques sociales importantes, la participation aux activités a été conditionnée à la relation entretenue avec les encadrants sportifs.

Aussi, si plusieurs collégiens étaient enjoués à l'idée de s'engager au sein du dispositif expérimental, cela était conditionné à la participation d'une figure tutélaire (comme les professeurs d'EPS de l'école, ou un animateur sportif ou d'éducation populaire reconnu à l'échelle du quartier de résidence). C'est pourquoi la venue d'encadrants sportifs « externes » et « inconnus » des publics a suscité un décrochage important des publics ciblés par les équipes éducatives du collège.

+ Les publics finalement touchés par le dispositif expérimental, au sein des établissements scolaires expérimentateurs concernés par l'évaluation



D'abord les "sport-addicts"

- **Rapport au sport** : un point d'équilibre central dans la vie des jeunes, ils en font partout et tout le temps.
- **Motif d'adhésion** : logique d'opportunité, pour accroître leur volume d'APS hebdomadaire, mais ils en font généralement par ailleurs.
- **Continuité de pratique** : rare, car ils constatent que l'offre n'est pas pensée pour eux. Ils préfèrent les activités de l'AS et/ou en club.
- **Compatibilité avec les autres jeunes** : limitée, leur participation étant dissuasive pour les « craintifs », intimidés par leur niveau sportif.



Ensuite les "opportunistes du sport"

- **Rapport au sport** : une activité parmi d'autres, plus ou moins appréciée, mais rarement absente de leur quotidien.
- **Motif d'adhésion** : pour s'occuper, ne pas s'ennuyer ou pour éviter d'autres activités (comme l'aide aux devoirs)
- **Continuité de pratique** : en pointillé, car ils apprécient le dispositif tout autant que d'autres activités avec lesquelles ils aiment composer leur agenda à l'école ou en dehors
- **Compatibilité avec les autres jeunes** : entière, ils s'entendent tout autant avec des sportifs avérés qu'avec des néophytes. Ils souhaitent passer du bon temps, peu importe le niveau sportif.



Enfin les "craintifs du sport"

Forte correspondance aux publics ciblés par le dispositif

- **Rapport au sport** : une activité redoutée, car vue comme élitiste et de compétition. Ils apprécient davantage les jeux sportifs que les disciplines sportives.
- **Motif d'adhésion** : ils adhèrent contre-intuitivement, car on leur recommande de participer et qu'un cadre différent à celui de l'EPS et l'AS du collège ou des clubs leur est promis.
- **Continuité de pratique** : très fragile et dépendante de 1/la vision sportive du porteur de projet qui doit privilégier le sport récréatif à l'initiation disciplinaire et 2/la composition du groupe de bénéficiaires
- **Compatibilité avec les autres jeunes** : Ils privilégient l'entre-soi, ou le rapport aux jeunes qui les acceptent pour leur niveau. Ils craignent le regard des autres quant à leurs aptitudes et redoutent la participation de sportifs affirmés.

+ En résumé, les variables différenciantes des publics touchés par l'AAP

TYPOLOGIE	ESTIMATION DE L'EFFECTIF CONCERNÉ*	PRATIQUE SPORTIVE INITIALE <i>(en dehors de l'EPS)</i>	MOTIF D'ADHESION	CONTINUITÉ DE LA PRATIQUE	CORRESPONDANCE AUX PUBLICS CIBLES
LES "SPORT-ADDICTS"	55%	Fréquente	Faire plus de sport et se perfectionner dans de nouvelles disciplines	Marginale , car l'offre n'est pas conçue pour eux	Très faible
LES "OPPORTUNISTES DU SPORT"	40%	Occasionnelle	S'occuper et remplir l'agenda de nouvelles activités	En pointillée , car soumise à la versatilité des choix des publics et toute autre forme d'offre concurrente	Relative
LES "CRAINTIFS DU SPORT"	5%	Rare	S'amuser, se faire plaisir, se sociabiliser, sans se faire violence	Fragile , car dépend de la dimension récréative de l'offre mais également de la composition de la cohorte de volontaires <i>(les sports-addicts peuvent dissuader leur participation)</i>	Très forte

*Estimation en % basée sur les entretiens avec des élèves volontaires, conduits au sein des 3 établissements scolaires expérimentateurs, retenus pour l'évaluation.

+ **Portait type du « sport-addict »** : *Maxime, le fou de sport qui a sauté sur l'occasion de faire encore plus de sport grâce au dispositif*

HABITUDES SPORTIVES INITIALES

Maxime s'adonne à une variété de disciplines sportives, tant au sein de clubs qu'avec ses camarades. Durant la saison hivernale, il s'engage activement dans la pratique du ski au sein d'un club, tandis que durant les mois estivaux, il consacre son temps au tennis. En compagnie de ses amis, il pratique régulièrement le football et le basket de manière autoorganisée au city stade situé dans leur village. Outre sa participation enthousiaste et assidue aux cours d'éducation physique et sportive obligatoires, il s'efforce toujours d'incorporer une activité physique supplémentaire à son emploi du temps. Les moments de pause ou les créneaux horaires libérés pour effectuer ses devoirs sont pour lui des opportunités d'ajouter des moments consacrés à la pratique sportive.

CONNAISSANCE DU DISPOSITIF ET/OU RAISON DE L'ADHÉSION

Lorsque le directeur et les intervenants sportifs (basketball et handball) sont venus présenter le dispositif aux élèves, Maxime en a été informé. Ce programme a été décrit comme étant ouvert à tous, ce qui a immédiatement attiré cet élève de troisième en quête d'activités physiques supplémentaires. Pour lui, le dispositif a été une opportunité de répondre à son insatiable envie de pratiquer toujours un peu plus de sport, de découvrir de nouvelles disciplines et de se perfectionner.

REGARD SUR L'OFFRE PROPOSÉE

Avant même de participer, Maxime fait preuve d'une forte motivation pour s'engager durablement dans l'activité. Pas besoin de phase de rodage ou de test de l'activité, il s'agit de sport, le dispositif est fait pour lui. Néanmoins, Maxime aspire à se mesurer à d'autres élèves lors de rencontres sportives et de compétitions, que ce soit avec des collègues partenaires ou avec ses camarades de classe. Il se montre donc particulièrement enthousiaste à l'idée de prendre part à des sports collectifs et son engagement lors des premières séances est remarquable, témoignant d'une motivation profonde.

LES EFFETS DE LA PARTICIPATION SUR LUI/ELLE

Au fil de diverses séances, Maxime a pris conscience que la compétition ne constituait pas un objectif pour le dispositif. Il a choisi de recentrer son attention sur la transmission de ses connaissances et de son expérience. Cette décision lui a ouvert de nouvelles opportunités de rencontres avec des camarades qu'il n'aurait pas nécessairement côtoyés autrement. Cependant, l'absence de compétition a finalement eu raison de sa motivation, le poussant ainsi à se désengager et à ne plus participer aux deux heures d'activités physiques supplémentaires. Il poursuit cependant une pratique sportive intense avec ses camarades en dehors de l'établissement, avec un groupe de pairs qui lui ressemble.



Le «sport-addict»

+ Portait type de « l’opportuniste du sport » : Inès, qui préfère le sport quand il lui permet d’éviter d’autres types d’activités éducatives

HABITUDES SPORTIVES INITIALES

Inès fait du sport sans se considérer comme sportive. Elle a déjà pratiqué l’athlétisme en club, mais a arrêté par manque de temps. Malgré cet abandon, elle aime les sports individuels et de loisirs comme le vélo ou le skate. Elle est attirée par les activités qui ne sont pas proposées aux collèges ; le sport en fait partie, mais pas que. Pour elle, les cours d’EPS ne sont pas désagréables, au contraire c’est une bulle qui lui permet de se défouler indépendamment du niveau qu’elle atteint dans les différents cycles éducatifs qui lui sont imposés. Elle éprouve aussi du plaisir à prendre part ponctuellement à des APS sur les temps périscolaires. Finalement, elle investit avec enthousiasme les APS, dès lors qu’aucune autre activité lui donne plus envie.

CONNAISSANCE DU DISPOSITIF ET/OU RAISON DE L’ADHÉSION

Inès a découvert le dispositif en cours d’année, lorsque le surveillant a proposé en salle de permanence de participer plutôt que de rester à faire ses devoirs. Elle avait déjà eu écho du dispositif via ses camarades qui l’ont ensuite encouragé à rejoindre les séances pour jouer avec elle. Pour Inès, ces séances de sports supplémentaires sont un bon moyen de s’extirper de temps qu’elle juge plus « ennuyeux ». Aussi, sa participation au dispositif peut dépendre de la discipline qui lui est proposée. Selon les cycles elle est plus ou moins intéressée par l’offre qui lui est proposée.

REGARD SUR L’OFFRE PROPOSÉE

Inès perçoit le dispositif d’une façon similaire à l’offre de l’AS, avec un côté plus ludique qu’elle affectionne. En effet, elle aime beaucoup les jeux sportifs qui sont parfois proposés et associe les séances à de bons moments passés entre copains et copines. Inès ne perçoit pas d’éléments dissuadant sa participation. Elle cohabite avec tous les participants indépendamment de leur niveau sportif initial. Pour Inès, l’hétérogénéité des participants est un atout du dispositif, puisqu’elle favorise la rencontre de nouvelles personnes. Les APS sont donc investis au même titre que d’autres espaces de sociabilisation qu’elle fréquente.

LES EFFETS DE LA PARTICIPATION SUR LUI/ELLE

La participation d’Inès au dispositif n’est pas systématique, mais reste régulière tout au long de l’année. Bien que sa présence soit occasionnelle, Inès participe toujours aux séances avec volonté et plaisir. Inès consomme le dispositif comme une offre « à la carte », elle apprécie découvrir de nouveaux sports, rencontrer de nouvelles personnes, mais ne va pas développer une nouvelle vocation sportive pour autant.



L’« opportuniste du sport »

+ Portait type du « craintif du sport » : Jade, l'adolescente sédentaire qui vit mal le sport scolaire et se méfie du dispositif

HABITUDES SPORTIVES INITIALES

Jade a très peu d'activités physiques et encore moins sportives. Elle est une relativement sédentaire et se cantonne aux activités sportives obligatoires du temps scolaire. Elle n'est pas inscrite à l'AS du collège ni dans un club du territoire. Bien au contraire elle fuit ces espaces de pratique encadrés qu'elle craint et dont elle préfère se tenir à l'écart. Pendant les récréations, elle ne joue pas avec ses camarades au football ou au basket. Elle peut parfois se sentir isolée du reste des collégiens, car est systématiquement en marge d'APS sur les temps périscolaire. Ainsi, Jade ne mange pas souvent à la cantine, elle préfère rentrer chez elle quitte à se couper de certaines opportunités de sociabilisation offertes par le collège.

CONNAISSANCE DU DISPOSITIF ET/OU RAISON DE L'ADHÉSION

Jade a eu connaissance du dispositif par l'infirmière scolaire et le professeur de sport référent. C'est le personnel éducatif du collège qui l'incite à prendre part aux activités, car elle pourrait en éprouver le besoin. En effet, Jade est situation de surcharge pondérale. Situation provoquée par une forte sédentarité couplée à une alimentation déséquilibrée. Bien qu'on lui vante les mérites d'un dispositif pensé pour elle, qu'on lui promet des APS différentes de ce qu'elle connaît au collège et qu'on lui dissimule les efforts physiques du sport, Jade est méfiante et n'envisage pas facilement de prendre part au dispositif.

REGARD SUR L'OFFRE PROPOSÉE

Au départ, Jade n'est pas très emballée par le dispositif, elle n'y voit pas de différence avec les cours d'EPS et appréhende de retrouver la logique compétitive et performative qu'elle reproche globalement au sport. De plus, elle craint d'être isolée et de ne pas créer de liens avec ses camarades. L'équipe pédagogique déconstruit ces présupposés et vante la dimension récréative du sport. Jade se laisse convaincre, tente sa change est constate qu'effectivement les modalités d'encadrement, le contenu des séances, le rythme des activités ne font pas écho avec ce qu'elle connaît des APS au collège. Seul bémol pour elle, la participation de sportifs reconnus du collège qui installe un climat de compétition. Heureusement, l'encadrant sportif annihile les velléités de compétition des plus sportifs, sinon elle aurait sans doute décroché du dispositif. À l'inverse elle est confortée dans l'idée que le dispositif puisse lui convenir, observant une perte de vitesse de la participation des élèves les plus sportifs.

LES EFFETS DE LA PARTICIPATION SUR LUI/ELLE

Après plusieurs séances, Jade a réussi à nouer des relations avec ses camarades qui participent au dispositif, certains sont plus âgés, d'autres plus jeunes et beaucoup ne sont pas dans sa classe. Sans le dispositif, elle n'aurait pas pu les approcher de la même façon. Depuis que Jade participe, elle a plus confiance en elle et se sent plus à l'aise quand elle est au collège. Elle est toujours confrontée à des problèmes de surpoids, mais a changé d'avis sur les activités physiques et sportives, elle sait désormais qu'il est possible que sport rime avec réjouissance, tout en prenant soin de sa santé.



Le « craintif du sport »

+ Zoom la composition initiale des groupes de collégiens participant au dispositif ainsi que les phénomènes de non recours et de décrochage qu'elle induit...

- + La composition des cohortes de collégiens qui prennent part aux activités physiques et sportives est un élément clef de la participation des publics cibles du dispositif. En effet, les publics éloignés de la pratique sportive le sont généralement pour différentes raisons : notamment des problématiques de santé, mais aussi des soucis personnels, des difficultés éducatives et scolaires, des vulnérabilités familiales ou sociales, qui viennent parfois fragiliser leur capacité à se projeter dans une activité qui les engage physiquement et psychologiquement auprès d'un collectif de pairs.

« Moi je sais que je suis un peu ronde. Quand je prends mon courage à deux mains et que je vais faire du sport au collège, que l'on me dit que je suis grosse et que le sport n'est pas pour moi, bah je veux tout arrêter. Du coup quand les gens sont malveillants, je me retire, je leur laisse la place que plutôt avoir à subir ça » Entretien avec un élève non-recourant

- + Aussi au lancement du dispositif, la présence des « sport addicts » se révèle majoritaire. Celle-ci a l'effet d'un répulsif pour les publics vulnérables, les plus éloignés des APS, les « craintifs du sport ». Les cohortes de participants trouvent donc leur point d'équilibre autour des « sport-addicts » et de quelques « opportunistes du sport ». Les non-sportifs se mettent de côté volontairement, s'autocensurent, notamment parce que la participation des élèves sportifs contribue à :

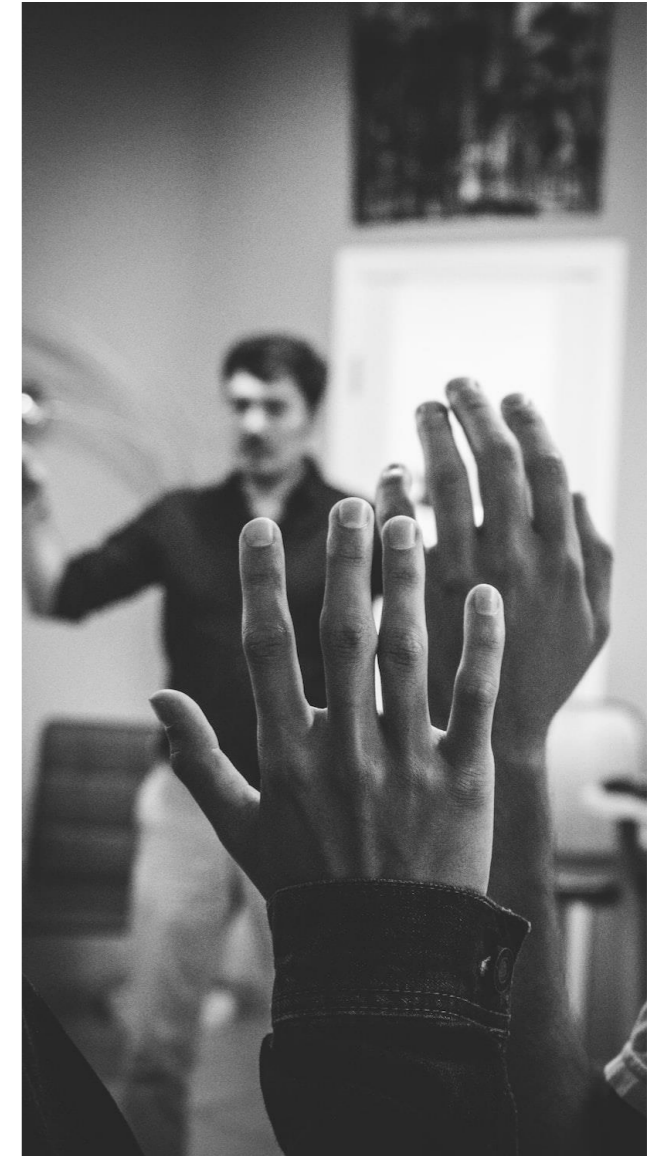
- Réhausser les standards de niveau pratique requis,
- Instaurer un esprit de compétition entre les élèves,
- Concentrer l'attention des encadrants sportifs sur les élèves les plus performants.

« Le dispositif, on m'a fait comprendre que c'était pour s'amuser. Mais j'ai vu qu'il y avait les plus sportifs du collège qui y vont. Je sais que dès que je vais perdre la balle, je vais me faire crier dessus, qu'il y aura une mauvaise ambiance, et que je vais juste passer un mauvais moment. Du coup non, je ne veux pas y aller ! » Entretien avec un élève non-recourant

- + Paradoxalement, la prédominance initiale des « sport addicts » n'est que temporaire, puisqu'un lent décrochage de ces élèves est généralement constaté. Puisque l'offre est tournée vers le loisir et le récréatif, les élèves initialement très sportifs ne sont pas assez stimulés par le dispositif et se détournent de l'offre qui ne leur convient logiquement moins.

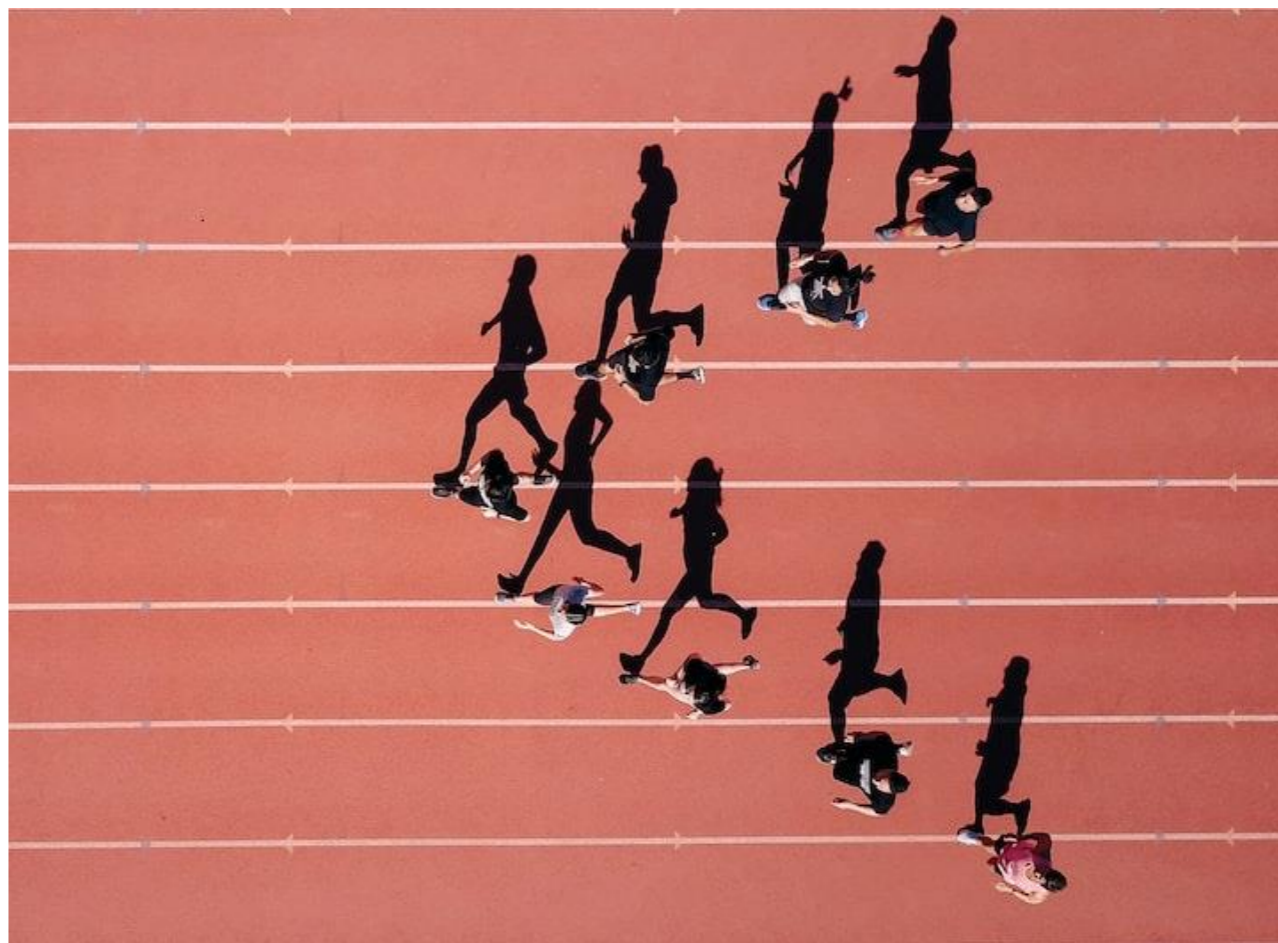
« J'ai clairement arrêté. C'était nul, on faisait équipe avec des gens beaucoup plus faibles. Il faut qu'on fasse des groupes de niveau sinon on s'ennuie et on prend pas de plaisir. » Entretien avec un élève décrocheur

- + Finalement, persistent dans le dispositif les « opportunistes du sport », pour qui la pratique ludo-sportive est appréciée et constitue une option parmi d'autres activités. Ainsi, ils effectuent des aller-retours dans le dispositif pour combler un manque d'activité sur le même créneau que celui du dispositif. Bien que leur présence ne soit pas un frein à la participation des publics éloignés des APS, les équipes éducatives déplorent que la dynamique de non recours des publics cibles ne s'infléchisse pas au fil de l'eau.



4

Le niveau d'adéquation
entre les APS
proposées et les
besoins des collégiens



LES TYPOLOGIES D'OFFRE OBSERVÉES

L'INITIATION DISCIPLINAIRE

- Il s'agit de **l'offre qui vise la découverte** de nouvelles disciplines
- Tout son intérêt réside en sa capacité à **se différencier des références culturelles** des collégiens ciblés.
- Puisqu'elle s'adresse à des publics néophytes, **elle n'est pas excluante des non sportifs**, bien qu'elle ne permette pas systématiquement leur adhésion.

LE SPORT SANTÉ

- Il s'agit de **l'offre à visée hygiénique et sanitaire**.
- Elle permet une **mise en pratique adaptée et sécurisée de tous les types de participants** et est encadrée par un animateur sportif diplômé
- Sa dimension sanitaire est **une aubaine pour prendre en charge les non-sportifs**, bien qu'elle peut sembler « stigmatisante » pour les publics concernés.

LE SPORT RÉCRÉATIF

- Il s'agit de **l'offre à visée ludique et aventureuse**.
- La dimension récréative est la **parfaite accroche pour toucher les publics pour qui le sport est laborieux**, mais également pour favoriser la mixité de profil d'utilisateurs.
- Si elle **permet de toucher de nombreux profils « non sportifs »**, c'est parce qu'elle propose des activités plutôt sous forme de « jeux » que sous forme de « sports ».

+ Les écueils des acteurs associatifs qui expliquent – en partie – la faible adhésion des publics les plus éloignés de la pratique sportive

1 Les prise en charge de besoins spécifiques

Certains encadrants semblent manquer d'outils professionnels pour prendre en charge efficacement les publics présentant des problématiques éducatives ou de santé importante. Ainsi, des jeunes qui pourtant auraient besoin du dispositif, ne participent pas aux activités, ou alors abandonnent en cours de route.

« On ne peut pas s'attendre à ce qu'un simple éducateur sportif qui a un BPJEPS, puisse répondre de manière adaptée aux besoins d'élèves en situation de handicap, ou à l'état de santé préoccupant. Il nous faut avoir des personnes qualifiées de type master APA-S » **Entretien avec un professeur d'EPS**

2 La composition des groupes de pratique

La participation significative et majoritaire des publics sportifs tend à intensifier les séances du dispositif. Parfois même, l'intensité est un préalable à l'instauration d'un climat concurrentiel qui crispe les publics les moins sportifs et compétiteurs, puis marginalise leur participation.

« Au début, on n'était pas tous sportifs, mais depuis quelques semaines, le niveau est tellement important que c'est pas possible pour les débutants de suivre. » **Entretien avec un élève volontaire**

3 La répétition des séances

La versatilité des choix et des envies des élèves au collège est particulièrement marquée. Encore plus pour les publics éloignés de toute forme d'APS. C'est pour cela que la répétition des séances ou alors leur monotonie peut induire une baisse de leur intérêt, provoquant à terme un décrochage de certains d'entre eux.

« La première séance, ça m'a intéressé, puis après j'avais envie de faire d'autres choses. J'y suis retourné une fois, mais ça tournait en rond. J'ai arrêté du coup. » **Entretien avec un élève décrocheur**

4 Les passerelles vers les activités « club »

Majoritairement, les encadrants sportifs espèrent formaliser une passerelle entre le dispositif et le mouvement sportif. Pour autant, les passerelles imaginées ne le sont pas toujours vers des offres qui correspondent au profil des publics éloignés de toute forme d'APS. L'insuffisance de l'offre récréative ou de sport-santé au sein des clubs partenaires contraignent les participants à investir une offre de sport fédéral traditionnelle à laquelle ils ne souscrivent pas ou rarement.

« Le but c'est d'accrocher les publics avec le dispositif et d'amener les plus intéressés vers une pratique de club traditionnelle. » **Entretien avec un encadrant sportif**

+ Au-delà de la qualité de l'offre, la relation « usager x encadrant » comme clef de voute de la participation et de la continuité de pratique des publics éloignés des APS

- + Pour les élèves participant au dispositif, la relation entretenue avec les encadrants sportifs s'avère être déterminante pour participer aux activités et s'y fidéliser. Cette observation est d'autant plus valable pour les publics éloignés des activités physiques et sportives. En effet, n'étant initialement pas ou peu attirés par les APS, les élèves les moins sportifs ont besoin de s'affilier au groupe de pairs qui participe aux activités, mais également et surtout à la personne qui anime et encadre les séances.

« J'ai voulu participer, car l'encadrant est très gentil, très sympa. Quand il s'est présenté, j'ai tout de suite pensé qu'avec lui j'allais passer un meilleur moment qu'avec mes professeurs. Il m'a donné beaucoup plus envie de participer à ses activités que quand on m'a parlé de l'AS » **Entretien avec un élève volontaire**

« Je connaissais pas les animateurs sportifs, du coup j'étais méfiant. Si ça avait été les adultes de l'école, j'y serais certainement allé pour essayer » **Entretien avec un élève non-recourant**

- + Les participants initialement peu ou pas sportifs sont particulièrement attachés à la relation qu'ils peuvent entretenir avec leur encadrant sportif. Différente de celle qui les lie aux enseignants d'EPS, elle favorise leur adhésion durable au dispositif. En effet, plusieurs élèves indiquent être attachés aux relations humaines – de proximité et de confiance – qu'ils entretiennent avec leur encadrant sportif. Ils louent la posture des encadrants, la dimension informelle de certains échanges, qui contrastent avec le cadre institutionnel et scolaire.

« J'aime que le coach nous parle, prenne le temps de discuter avec chacun, fasse des blagues et nous mette de bonne humeur. Je pense que sans lui je ne viendrais pas aux activités. On vient plus pour l'ambiance que pour les activités » **Entretien avec un élève volontaire**

- + Dans plusieurs cas de figure, l'encadrant sportif n'a pas réussi à installer un climat de confiance avec les participants. Parfois même, les élèves n'ont pas pu se faire à la pédagogie et au mode d'animation des encadrants, ce qui a provoqué un lent décrochage des participants.

« J'aimais pas trop le coach. Je trouvais qu'il s'occupait que de certains et me laissait de côté. J'ai pas réussi à apprécier les séances et j'ai arrêté. » **Entretien avec un élève non-recourant**



+ Les contours de l'offre idoine, vue par les publics éloignés de toute forme de pratique sportive

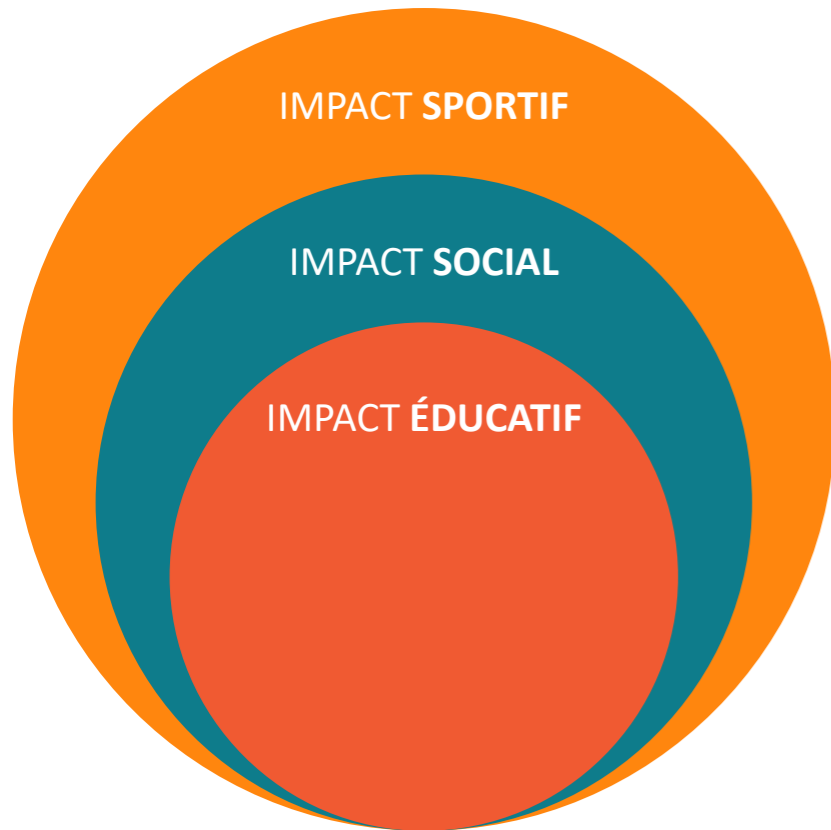


5

Les premiers points
d'impact du dispositif
repérés auprès des
collégiens volontaires



LES 1^{ERS} POINTS D'IMPACT CONSTATÉS



01

L'AMÉLIORATION DES APTITUDES PHYSIQUES ET DE L'ÉTAT HYGIÉNIQUE

Le "sport-addict"



"L'opportuniste" du sport



Le "craintif du sport"



02

LA CONSOLIDATION DE LA COHÉSION DE GROUPE

Le "sport-addict"



"L'opportuniste" du sport



Le "craintif du sport"



03

LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Le "sport-addict"



"L'opportuniste" du sport



Le "craintif du sport"



+ Les effets physiques et hygiéniques de la pratique sportive sur les collégiens volontaires



L'amélioration de la condition physique

Les jeunes participants du dispositif évoquent spontanément des effets positifs des activités sur leur physique et/ou leur état de santé générale. En outre, les publics déjà sportifs **se sentent gagner en aptitudes physiques et évoluer positivement d'un point de vue musculaire ou respiratoire**. Pour les publics primo-accédant à des activités sportives (*en dehors des cours d'EPS*), **les améliorations évoquées sont légères, mais bien tangibles**, puisqu'elles concernent un **meilleur contrôle de leur corps (coordination/motricité)** et **ont le sentiment de maîtriser l'évolution de leur corpulence**. Ainsi, s'il est difficile de parler d'une perte de poids sur une tranche d'âge où le phénomène de croissance est important, plusieurs élèves estiment que le dispositif leur donne de meilleures sensations physiques.



L'adoption d'une hygiène de vie saine

L'engagement au sein du dispositif, qu'il soit durable ou temporaire, permet aux jeunes de se dépenser plus qu'à leur habitude. Plusieurs d'entre eux indiquent que les 2h d'APS, en particulier lorsqu'elles sont situées en fin de journée, permettent de « se défouler » et de « se fatiguer ». **Renouer avec des efforts physiques pour bon nombre de jeunes est aussi l'occasion de ressentir le besoin de se reposer en fin de journée**. Plusieurs élèves participant au dispositif évoquent un couché « anticipé » les jours du dispositif et une relative « réduction du temps d'endormissement » contribuant à les maintenir en forme pour le restant de la semaine. **Également, mais plus à la marge, certains élèves indiquent profiter du dispositif pour comprendre les effets du « bien manger »**, souvent évoqué par les intervenants sportifs et les infirmières d'établissement, comme un complément utile aux APS et au sommeil.

“ *« Je saute plus haut, je cours plus vite. Bon je ne suis pas le plus rapide, mais je progresse à mon rythme. »* **Entretien avec un élève volontaire**

« J'ai appris que je devais prendre garde à mon alimentation. Le sport ne suffit pas pour être bien dans son corps. C'est surtout le coach qui m'en a parlé. » **Entretien avec un élève volontaire**

« Après l'activité, je me sens à la fois excitée et reposée. Mais quand vient le soir, je sens que je suis fatiguée et que j'ai besoin de dormir. Par rapport à d'habitude, je m'endors rapidement ! » **Entretien avec une élève volontaire**



+ Les effets des activités sur la sociabilisation et la cohésion des collégiens volontaires

1



Le brassage interclasses et la mixité d'âge

Le format des séances, ouvert à différentes classes et plusieurs cycles éducatifs des collèves, a permis de renforcer la cohésion entre les différents élèves participants. Issus de différentes classes, de la 6^e jusqu'à la 3^e, **les participants identifient la mixité comme un élément positif du dispositif, en ce qu'elle permet de rentrer en interaction avec des élèves plus âgés (pour les participants les plus jeunes) ou encore de se positionner comme des figures tutélaires des élèves les plus jeunes (pour les participants les plus âgés).**

2



La constitution d'affinités et de relations propres au dispositif

Les séances sportives semblent pouvoir créer de nouvelles affinités propres au dispositif. En effet, si elles sont solides et persistantes, elles ne s'expriment que lors du temps des séances et se dissocient de celles observées sur d'autres temps éducatifs des élèves. **Il s'agit des « amis du sport ». Pour les élèves, les relations constituées lors des APS sont des relations « uniques » et « spécifiques ».** Le dispositif crée un sas de sociabilisation qui permet aux participants de se retrouver chaque semaine, **de partager des moments privilégiés et de se préserver du regard des autres collégiens qui peuvent exercer une pression négative sur les schémas de sociabilisation existant au collège.**

“

« Dans la cour maintenant on a des 5^e qui viennent jouer avec nous avant ils ne le faisaient pas. Ils étaient intimidés par les 3^e. » **Entretien avec un élève volontaire**

« Ce qui est cool c'est le judo, car on se retrouve avec mes copines des autres classes, car sinon je les vois que pendant les récrés, mais c'est trop court. » **Entretien avec un élève volontaire**

« Ce qui est cool c'est qu'au judo on se retrouve avec de nouvelles personnes. Certaines avec qui on oserait pas prendre du temps, car on pourrait se faire moquer. » **Entretien avec un élève volontaire**

”

+ Les effets psychosociaux des activités sur les collégiens volontaires

1



La connaissance de soi

Les jeunes volontaires relèvent que la participation au dispositif a contribué à mieux se connaître. Après avoir participé à plusieurs séances, **les collégiens se rendent notamment compte que leur non adhésion à certaines activités relevait davantage d'un rejet du cadre d'animation et de l'ambiance des séances, plutôt que d'un rejet des disciplines en tant que tel.** Pour eux le sport peut donc être une activité agréable dans laquelle chacun peut trouver plaisir et éprouver de la satisfaction.

2



La prise d'initiative et le sens de la coopération

Les élèves participants mettent au crédit du dispositif, sa capacité à créer un collectif qui arrive à bien coopérer durant les séances. Grâce à lui, **certains élèves expliquent évoluer dans un cadre de confiance qui facilite leur prise d'initiative.** Plusieurs participants osent « rentrer en interaction avec de nouvelles personnes », « demander de l'aide à des adultes », « exprimer leurs envies » de manière plus fréquente.

3



L'aptitude aux relations et la confiance envers autrui

Si le dispositif a un effet aussi positif sur la cohésion de groupe, **il semble que les jeux collectifs et les règles qui y sont associées favorisent les formes de communication (verbale et non verbale) non violentes entre les élèves.** Certains participants pointent cet élément positif qui impacte fortement leur bien-être à l'école et la confiance qu'ils accordent aux autres.

“

« Ça permet aux plus jeunes de mieux s'intégrer, ça facilite la passerelle entre l'élémentaire et le collège, car ils sont dans un cadre qui nécessite de l'interaction les uns avec les autres. » **Entretien avec un éducateur sportif**

« Avec la compé' on se renferme sur soi. Moi j'aime le côté groupe des activités, on s'écoute, on se respecte, et du coup je prends plaisir »

Entretien avec un élève volontaire

« On découvre des gens nouveaux et on coopère dans les jeux, on se fait des amis de confiance avec qui on ose plus qu'en classe. »

Entretien avec un élève volontaire

« Ça nous permet de travailler la bienveillance entre les 3^e et les 6^e, après quelques séances, ça se taquine, ça se nargue, c'est bon signe ! »

Entretien avec un professeur d'EPS

”



4

Les conclusions de l'évaluation

Les conclusions de l'évaluation du dispositif
Efficacité / Impact / Pérennisation

+ **Conclusion 1** : Le dispositif expérimental a trouvé son public, mais les élèves éloignés des APS ne se saisissent pas de l'offre pourtant pensée pour eux...

- **Les créneaux d'activité du dispositif expérimental ont été remplis** dans l'ensemble des collèges expérimentateurs rencontrés.
- L'ouverture du dispositif à l'ensemble des élèves des collèges a permis aux intervenants extérieurs d'animer des séances **avec un nombre suffisant d'élèves, et ce, en dépit de la discontinuité de la pratique de certains participants.**
- Malgré un relatif succès volumétrique, **le profil des publics bénéficiaires du dispositif semble relativement différent des collégiens les plus éloignés des APS.**
 - En outre, ces élèves n'ont pas toujours perçu que l'offre leur était destinée et la présence d'élèves initialement sportifs a nettement dissuadé leur participation.
- Pour les collégiens, et encore plus pour les publics éloignés de toute forme d'APS, **le besoin d'affiliation à son encadrant sportif, mais également à un groupe de pairs est prépondérant pour souscrire aux activités sur la durée.**
- Si le dispositif s'est distingué de l'offre sportive des collèges expérimentateurs en se positionnant en dehors du temps scolaire ou périscolaire, **le contenu des activités n'a pas toujours été suffisamment innovant pour faire adhérer les publics visés.**
 - La formule d'activité pensée autour de l'initiation disciplinaire semble être un format comparable à celui de l'AS. Pour les élèves les moins sportifs, la dimension récréative des activités n'est pas suffisamment affirmée par une offre de découverte ou de sport santé.
 - Bon nombre d'élèves indiquent vouloir privilégier le jeu sportif / à la pratique sportive mono-disciplinaire que les AS de collèges proposent déjà (*en partie*).
- Au-delà de la nature de l'offre sportive proposée dans le cadre du dispositif, **les élèves les plus vulnérables sont à la recherche d'une « ambiance » et d'un « environnement » bienveillants et incitatifs à leur participation.**
 - Les activités conduites doivent donc pouvoir rompre avec le cadre scolaire et ne pas avoir une dimension « sport » trop importante. En ce sens, une animation conviviale et festive est plébiscitée pour favoriser la participation du plus grand nombre d'élèves non sportifs, qui prendraient place aux APS, non pas pour pratiquer, mais plutôt pour passer un bon moment, propice à leur sociabilisation.

+ **Conclusion 2** : Les premiers effets du dispositif observés laissent entrevoir un potentiel important en termes d'acquisition de compétences psycho-sociales pour les élèves ciblés

- Si le dispositif a démontré sa capacité, tous publics confondus, à avoir une incidence positive sur l'état de forme physique et l'hygiène de vie des participants, il a aussi plus spécifiquement facilité le développement de certaines compétences psycho-sociales pour les élèves les plus vulnérables d'un point de vue sportif et/ou éducatif.
- Dès lors que les publics ciblés ont pu être attirés dans le dispositif, des effets positifs ont pu être entrevus par les encadrants sportifs et parfois même perçus par les élèves eux-mêmes. En outre le dispositif semble assurément permettre de :
 - **Prendre confiance en soi**, prendre confiance en ses capacités physiques, mais aussi en ses propres facultés à se sociabiliser. C'est-à-dire à rentrer en contact avec autrui, à faire commun dans un collectif de pairs.
 - **Entreprendre / se donner le droit à l'expérimentation**, puisque certains élèves non sportifs ont tenté de participer à des disciplines qu'ils ne connaissaient pas et vers lesquelles ils n'auraient pas souscrit si le dispositif ne leur avait pas offert la possibilité de s'initier.
 - **Passer un bon moment**, découvrir une dimension récréative des APS qu'ils ne connaissaient pas ou peu, voire qu'ils ne croyaient pas possible. Notamment lors des temps d'échauffement et de jeux sportifs associés à certaines disciplines (*ex. le jeu du morpion au handball / ex. le jeu du « trap trap » au judo... »*)
- Les effets psychosociaux du dispositif semblent néanmoins avoir été minorés en raison de l'absence d'objectifs pédagogiques assignés spécifiquement aux activités proposées, au sein de chacun des collèges expérimentateurs. En particulier, aucune feuille de route individualisée n'a été construite par les opérateurs sportifs, ni même par les équipes éducatives des collèges participants.
- Tout un pan de compétences socio-éducatives et/ou émotionnelles semble pouvoir être travaillé plus minutieusement au travers du dispositif si celui se résout à pleinement à :
 - **Cibler spécifiquement les publics détenant des besoins** sportifs et/ou éducatifs avérés
 - **Proposer une offre de pratique qui met moins en avant les efforts physiques** en privilégiant l'entrée « jeu sportif et multidisciplinaire » à celle de « la découverte et l'initiation sportive »
 - **Coconstruire localement des objectifs de progression**, qu'ils soient sanitaires, éducatifs ou comportementaux.

+ **Conclusion 3** : Une montée en charge et un essaimage du dispositif expérimental à accompagner d'une feuille de route précise sur différents points

Prioriser un dispositif intergénérationnel pour travailler à la mixité au sein de l'établissement.
Prioriser les 6^e / 5^e pour faciliter la transition « primaire x collège »

**CYCLE
ÉDUCATIF À
PRIVILÉGIER**

**SÉLECTION
DES USAGERS**

S'assurer de la participation des publics éloignés de toute forme d'APS ou détenant des problématiques scolaires ou comportementales justifiant leur intégration au dispositif

Qualifier les objectifs pédagogiques locaux du dispositif avec les élèves ciblés, pour mieux définir les contours de l'offre sportive idoine

**CONTENU DE
L'OFFRE
SPORTIVE**

**OUTILS DE
PROMOTION
DU DISPOSITIF**

Privilégier la promotion par les pairs, car les élèves sont les meilleurs ambassadeurs du dispositif une fois fidélisés aux activités proposées

Investir les créneaux de fin de semaine, qui offrent un « sas de décompression » utile aux élèves qui peuvent vivre la scolarité avec pénibilité

**PLACE DANS
L'AGENDA**

**LIEUX DES
ACTIVITÉS**

Investir autant que possible des lieux externes aux infrastructures scolaires, voire de pleine nature pour marquer une rupture avec les activités sportives du collège